

Les albums du C.A.U.E.



MONT-SAINT-AIGNAN LE QUARTIER SAINT-ANDRÉ

CAHIER DE RECOMMANDATIONS  
ARCHITECTURALES, URBAINES ET PAYSAGÈRES

CAHIER DE RECOMMANDATIONS  
ARCHITECTURALES, URBAINES ET PAYSAGÈRES



## 6 ■ HISTORIQUE DE L'URBANISATION DU QUARTIER SAINT-ANDRE/ LES BULINS

### 12 ■ LES TYPOLOGIES ARCHITECTURALES

Les maisons de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début XX<sup>e</sup> siècle

- La maison de style Académique
- La maison de style Art nouveau

Les maisons "à la manière de" à travers les époques

- La maison de style anglo-normand
- La maison de style Arts and Crafts
- La maison de style nord-américain
- La maison de style Ile-de-France
- La maison de style chaumière
- La maison de la Reconstruction

Les maisons modernes à travers les époques

- La maison des années 1930
- La maison des années 1960
- La maison du XXI<sup>e</sup> siècle

Les formes urbaines denses

- Les maisons jumelées

### 44 ■ LES PRECONISATIONS POUR L'ARCHITECTURE

L'aspect des façades

- Matériaux, couleurs, enduits et rejointoiement

Les toitures

- Les formes et les matériaux de toiture
- Les ouvertures de toiture
- Les détails
- Les cheminées

Les détails architecturaux

- Les portes
- Les éléments de fermeture
- Autres éléments secondaires

Extension des constructions

### 52 ■ LES CLÔTURES

Diversité des clôtures

- Clôtures maçonnées
- Clôtures végétales

### 56 ■ LES PRECONISATIONS POUR LES CLÔTURES

Entretien d'une clôture ancienne

Faire une place de choix au végétal

### 60 ■ LE PAYSAGE VÉGÉTAL

Typologie des jardins

- Petits jardins clos
- Les parcs paysagers de villas
- Jardins des Bulins
- Jardins contemporains

Un langage végétal diversifié

Evolution et enjeux

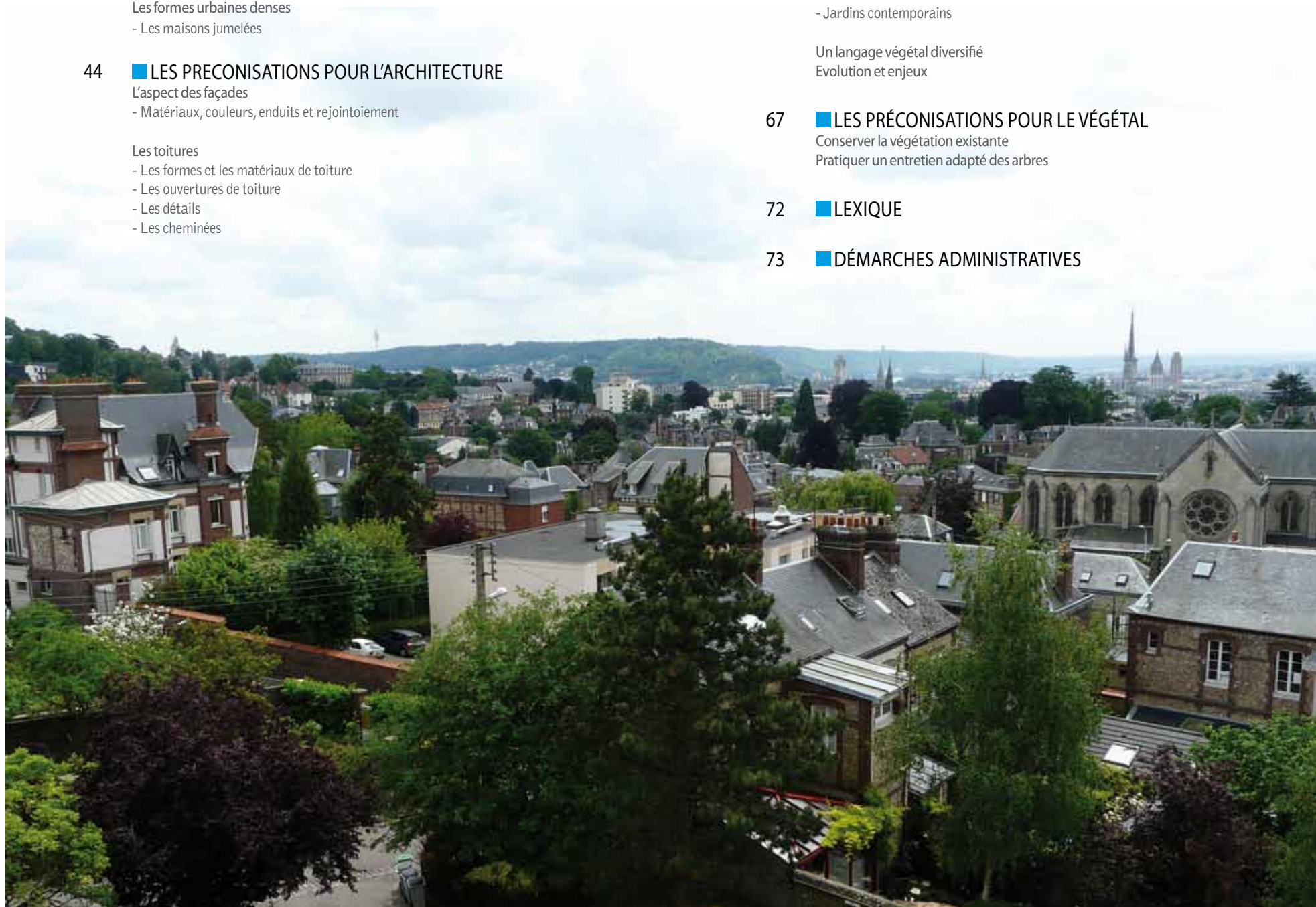
### 67 ■ LES PRÉCONISATIONS POUR LE VÉGÉTAL

Conserver la végétation existante

Pratiquer un entretien adapté des arbres

### 72 ■ LEXIQUE

### 73 ■ DÉMARCHES ADMINISTRATIVES





## HISTORIQUE DE L'URBANISATION DU QUARTIER SAINT-ANDRÉ

La commune de Mont-Saint-Aignan se compose à l'origine de trois hameaux : Mont-Saint-Aignan Village, Mont-aux-Malades et Saint-André.

Le quartier Saint-André résulte de la création du hameau des Cottes ("kot", origine étymologique scandinave, faisant référence aux premières petites habitations villageoises), mentionné à partir du XII<sup>e</sup> siècle, dans les écrits historiques.

Le défrichement du bois de la forêt Verte et du bois des Bulins, entrepris par les Chanoines entre le XII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècle, permit de se procurer du bois de chauffage et de construction et de procéder à l'exploitation des terres limoneuses du plateau. Jusqu'à la fin du défrichement du bois des Bulins, en 1620, l'installation de nombreuses fermes participa au développement du hameau des Cottes. Peu avant 1789, le hameau recensait 178 habitants.



Le quartier Saint-André / Les Bulins au sein de la commune de Mont-Saint-Aignan  
Carte de l'Époque Napoléonienne

Le quartier Saint-André au sein de la commune de Mont-Saint-Aignan en 1947 ▼ et 1973 ▲



Habitation  
Ferme éparse  
Limite du hameau



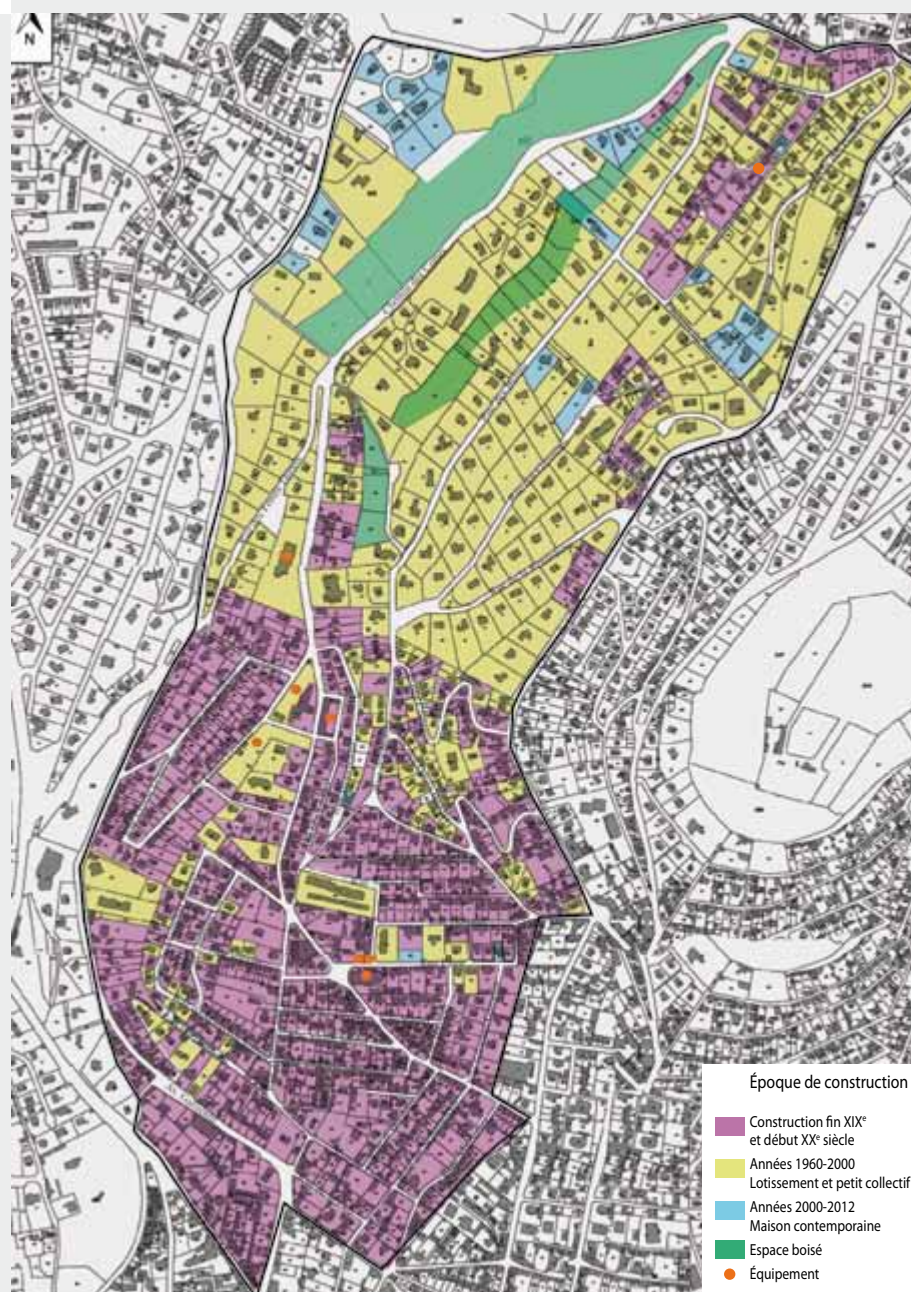
Époque de construction  
Construction fin XIX° et début XX° siècle



Époque de construction  
Construction fin XIX° et début XX° siècle  
Années 1960-2000  
Lotissement et petit collectif  
Limite de quartier

Le quartier s'est progressivement urbanisé grâce à une importante réserve foncière, un cadre paysager agréable, la proximité du centre-ville rouennais et le développement de la gare rue Verte. En 1922, le Chemin des Cottes a été renommé dans sa partie aval en rue Edouard Fortier. La création de la route neuve (nommée en 1923 rue Galliéni), le déploiement du réseau viaire et la création des rues Pajot, Hénault, Gamelin, Loiselier (1908-1910), l'Avenir, Œufs-Brodés et Cottages (1930-1940) ont permis de désenclaver sensiblement Saint-André. Puis, avec la procédure d'alignement, les voiries ont été également aménagées (trottoirs, mobiliers urbains) et assainies afin d'évacuer les eaux pluviales et les eaux usées. De plus, elles ont été redimensionnées avec l'arrivée de l'automobile afin de sécuriser les axes de circulation. Fin des années 1940, l'ensemble des réseaux et équipements ont permis au quartier Saint-André d'affirmer son "urbanité" et de s'inscrire dans le maillage urbain de la commune de Mont-Saint-Aignan. Saint-André a poursuivi son urbanisation principalement dans les années 1970 avec la construction de nombreuses maisons, de petits collectifs et des équipements publics. En revanche, on assiste à la disparition de certains commerces reconvertis en logements.

L'urbanisation du quartier Saint-André de la fin du XIX° siècle à nos jours



Époque de construction  
Construction fin XIX° et début XX° siècle  
Années 1960-2000  
Lotissement et petit collectif  
Années 2000-2012  
Maison contemporaine  
Espace boisé  
Équipement

C'est au Second Empire que le quartier Saint-André devient le lieu résidentiel et de villégiature de la bourgeoisie rouennaise.

Le Val des Cottes bénéficie d'un bon ensoleillement et d'une moindre pollution contrairement aux vallées industrielles du Robec et du Cailly à l'époque. Ainsi, le plateau Nord de Rouen, et plus particulièrement le hameau des Cottes, a accueilli la croissance urbaine de la capitale rouennaise à la fin du XIX° siècle.

L'augmentation du nombre d'habitants s'est accompagnée de nouveaux besoins tels qu'un lieu de culte. Ainsi l'église Saint-André conçue par l'architecte Eugène BARTHELEMY fut érigée en 1895.

Le nom de l'église s'est transmis au hameau des Cottes. Ce dernier devint alors le quartier Saint-André. La construction de l'école de Berthelot, conçue par l'architecte Anatole Time-léon RENOULT et achevée en 1909, fut l'élément symbolique de l'essor du quartier, la ville de Mont-Saint-Aignan souhaitant se réappropriier la scolarisation des enfants de Saint-André qui se rendaient auparavant à Rouen.

A partir du début du XX° siècle, l'installation d'artisans et de commerçants comme le café de l'époque, CHEZ EMILE, a participé à l'animation du quartier. Bien que le quartier soit fortement convoité par la bourgeoisie rouennaise, dans les années 1910, les classes moyennes s'y installent et représentent près de 13% des habitants.

# LE QUARTIER SAINT-ANDRÉ, DES SEQUENCES DE PAYSAGES

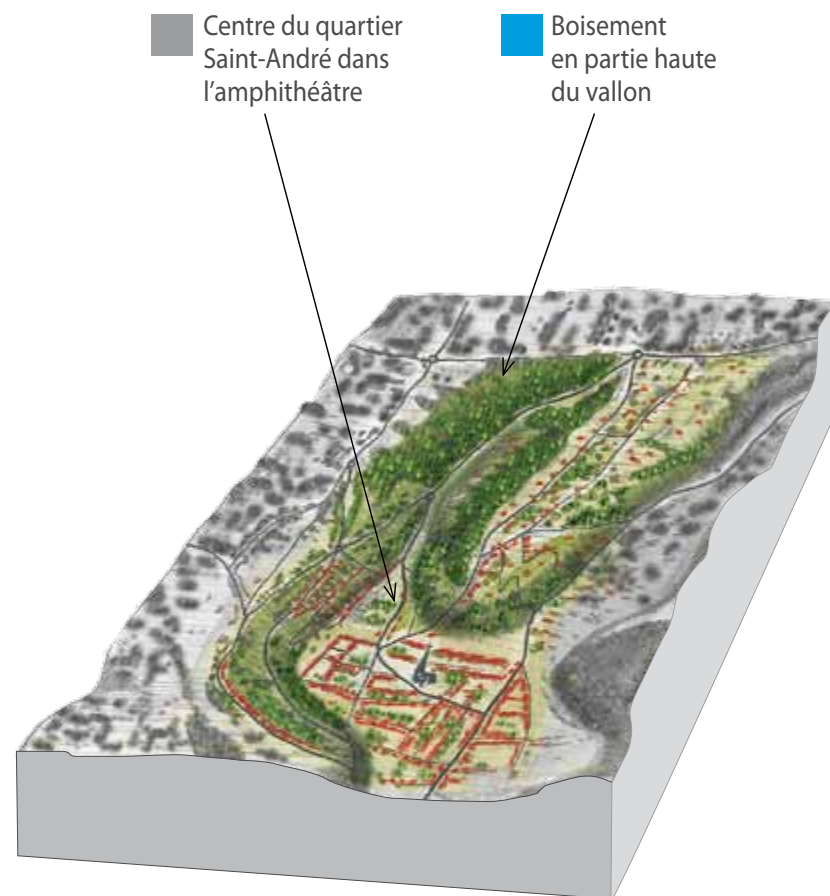


Situé à l'intérieur du grand système paysager de coteaux entrecoupés de talwegs\* qui cernent le centre-ville de Rouen au Nord, le quartier Saint André s'insère dans une des petites vallées sèches : le Val des Cottés. Espace de transition avec le plateau, il se caractérise par des franges boisées situées sur les versants. Cet ourlet végétal constitué par de hauts arbres dessine un horizon verdoyant visible en tout lieu du quartier. Il cadre le regard et identifie une entité paysagère. Différentes ambiances se succèdent à l'intérieur de ce vallon au droit de l'axe structurant de ce quartier, le chemin des Cottés. Ces séquences de paysage résultent de l'interaction entre le relief, le végétal et la trame bâtie.

En partie aval, au niveau de l'église Saint-André et de la rue Fortier, le vallon s'élargit et forme une cuvette. À l'intérieur de cette déclivité s'implante un bâti dense. Les arbustes d'ornement insérés sur les petites parcelles tout comme les bosquets de quelques grands jardins ponctuent la trame resserrée du quartier.

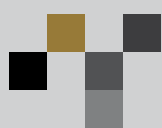
À partir de l'école et jusqu'au pied de la rue des Fonds Thirels, le parcellaire devient plus lâche et la végétation plus présente. Ce tronçon constitue un paysage de transition avec la partie haute du chemin des Cottés. Il est notamment marqué par les espaces très arborés autour des terrains de tennis et de la Maison des Associations qui s'ouvrent sur le versant Ouest.

Au-delà, issues d'un boisement ancien, les formations arborées denses encadrent le Val des Cottés de part et d'autre de la voie, renfermant le paysage dans un écrin végétal. Des opérations résidentielles s'implantent ponctuellement sur ce territoire, fragmentant l'espace boisé.



Bloc diagramme C.A.U.E 76





## LES MAISONS DE LA FIN DU XIX<sup>E</sup> & DU DÉBUT DU XX<sup>E</sup> SIÈCLE

Maison de **style Académique**, Maison de **style Art nouveau**

Matériaux de prédilection de l'époque, la brique et l'ardoise sont utilisées sur l'ensemble des constructions édifiées massivement au cours de la seconde partie du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle.

Leurs caractéristiques techniques et les ornements architecturaux de cette période contribuent à une diversité de constructions restant homogènes grâce à l'emploi systématique de ces deux éléments.

Qu'il s'agisse de maisons de maître, de maisons à tènement\* ou de maisons jumelées, toutes arborent des styles composites représentatifs des courants architecturaux de l'époque.

De façon générale, ces demeures se sont insérées sur des parcelles privatives plus ou moins grandes, provenant de découpages aléatoires favorisant des surfaces "à la demande". À l'époque, l'absence de cadrage réglementaire couplée à une pression foncière importante a favorisé la création d'opérations relativement compactes.

Cette forte densité est cependant compensée par la présence de petits jardins clos dont la végétation abondante, perceptible au travers des grilles de fer forgé, contribue à un cadre de vie agréable.

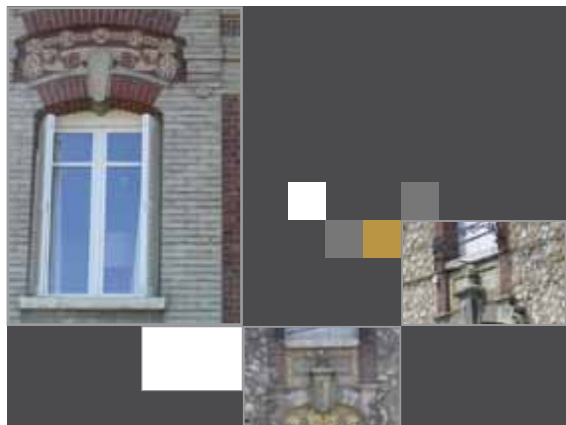
# MAISON DE STYLE ACADÉMIQUE



De composition classique à symétrie plus ou moins affirmée, leur architecture est souvent ostentatoire. Les façades de ces demeures composées de brique et de silex jointoyés avec du mortier de chaux, offrent le plus souvent une bichromie jaune/rouge avec parfois quelques dessins géométriques. En raison d'une volumétrie imposante, d'une implantation en milieu de parcelle et de façades parées d'un habillage décoratif, la maison de style Académique s'apparente à un manoir.

LA MAISON  
DE STYLE  
ACADÉMIQUE  
S'APPARENTE  
À UN MANOIR





## MAISON DE STYLE ART NOUVEAU



L'Art nouveau s'exprime sous l'égide du végétal. La nature dévoile un modèle d'architecture où les courbes et formes ornementales s'entremêlent et opèrent une franche rupture avec l'architecture classique, tout en conservant la brique et la pierre de taille comme matériaux de construction. Ce style architectural est peu représenté dans le quartier. Composées de brique et d'enduit décoratif, quelques maisons dévoilent l'esprit du style Art nouveau au travers d'ornementations (fruits, fleurs). Le style floral de l'Art nouveau s'affirme aussi dans le traitement des grilles.

**LES COURBES  
ET FORMES  
ORNEMENTALES  
S'ENTREMÊLENT  
ET OPÈRENT  
UNE FRANCHE  
RUPTURE AVEC  
L'ARCHITECTURE  
CLASSIQUE**

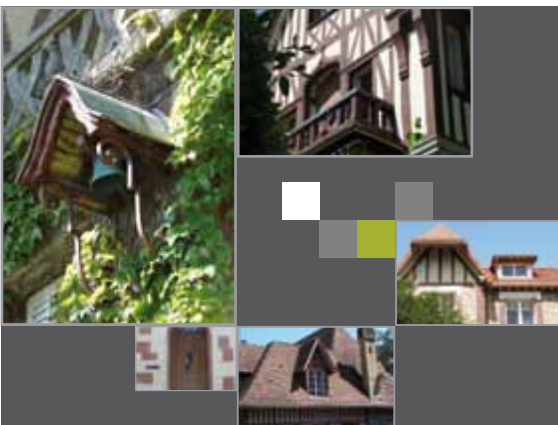


## LES MAISONS "À LA MANIÈRE DE" À TRAVERS LES ÉPOQUES

Maison **style Ile-de-France**, Maison **style nord-américain**, Maison **style anglo-normand**, Maison **style art and crafts**, Maison **style chaumière**

Dans les interstices des maisons du XIX<sup>e</sup> siècle, se sont implantées au cours des différentes périodes d'urbanisation du XX<sup>e</sup> siècle, des constructions faisant référence à d'autres régions voire d'autres pays, soit à leur vocation rurale. Ces maisons dites "d'architecture régionaliste" seront plus ou moins réinterprétées suivant l'époque en fonction des techniques de construction.

Lors d'une seconde période d'urbanisation, à partir des années 1970, ces maisons insérées dans le cadre d'opérations de lotissements, donnent un caractère champêtre au quartier.

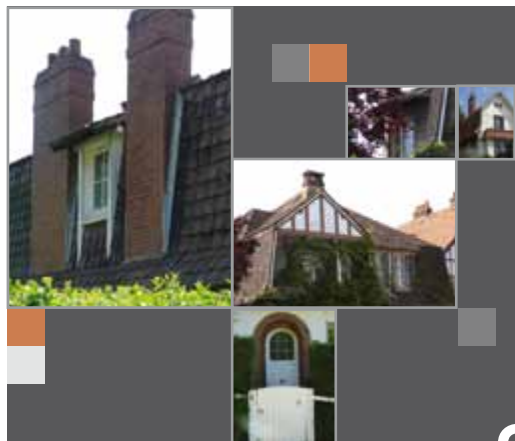


# MAISON STYLE ANGLO-NORMAND



A partir du XX<sup>e</sup> siècle, les maisons de style anglo-normand ont l'apparence de manoirs à colombages. Bien que l'apparition du béton à cette époque offre une plus grande liberté de conception, l'esprit du manoir est conservé : volumétrie imposante, murs en matériaux traditionnels surmontés de faux colombages peints. Généralement recouvertes de tuile plates, elles se démarquent des maisons environnantes en ardoise et s'accompagnent bien souvent de lucarnes très diversifiées. Afin de capter plus de lumière et d'offrir plus de confort aux espaces de vie, elles utilisent les bow-windows\*, caractéristiques de l'architecture anglaise.

**ELLES  
UTILISENT LES  
BOW-WINDOWS,  
CARACTÉRIS-  
TIQUES DE  
L'ARCHITECTURE  
ANGLAISE.**



## MAISON STYLE ARTS AND CRAFTS

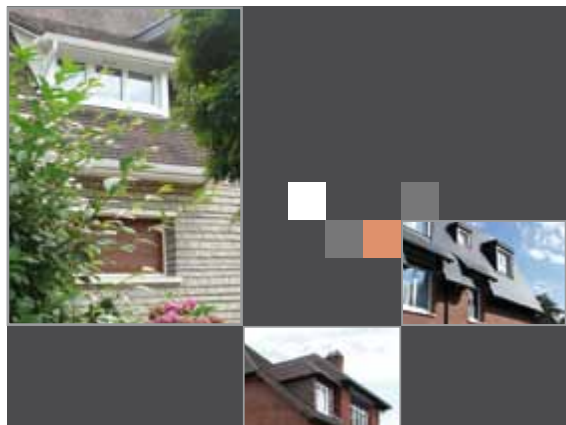


Afin de rompre avec l'époque d'industrialisation qui favorisait une architecture ostentatoire, le Mouvement Arts and Crafts qui date de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, a permis de redécouvrir le savoir-faire artisanal comme art de vivre. Il est ainsi possible de découvrir quelques maisons plus récentes, qui s'inspirent de ce style, reconnaissables par le toit de tuiles aux pentes englobant le premier étage, telle une "carapace". Cet aspect résulte de la volonté de confondre le bâti avec la nature et de créer une osmose avec le milieu.

Le toit présente également des ouvertures au travers de grandes fenêtres et de lucarnes.

Le végétal occupe une place importante y compris en accompagnement de la façade (mur agrémenté d'une farandole de glycines) afin de promouvoir une nature sauvage, prédominante sur le bâti. La clôture généralement végétalisée permet de limiter la visibilité de la propriété depuis l'espace public.

**VOLONTÉ DE  
CONFONDRE  
LE BÂTI AVEC  
LA NATURE  
ET DE CRÉER  
UNE RÉELLE  
OSMOSE AVEC  
LE MILIEU**



## MAISON DE LA RECONSTRUCTION



Surmontées d'une toiture imposante en tuiles plates et construites à rez-de-chaussée, ces maisons réinterprètent l'architecture traditionnelle en jouant sur l'habitabilité de ses combles qui nécessite un grand nombre de lucarnes. L'emploi d'éléments préfabriqués qui cadrent l'ensemble des ouvertures, rythme les façades habillées en briques de couleurs et de textures régulières ou de lits de pierres claires. L'ensemble de ces dispositions identifie cette architecture solennelle qui hésite entre tradition et modernité.

**CES MAISONS  
RÉINTERPRÈTENT  
L'ARCHITECTURE  
TRADITIONNELLE  
EN JOUANT SUR  
L'HABITABILITÉ  
DE SES COMBLES**

# MAISON STYLE ILE-DE-FRANCE



Souvent implantées en milieu de parcelle pour être vues, ces maisons cossues des années 1970 reprennent la typologie développée dans la couronne aisée de la région parisienne. Construites sur un rez-de-chaussée, elles se caractérisent par une façade en enduit de couleur blanche percée par un rythme répétitif de portes-fenêtres, traitées en plein cintre, laissant pénétrer la lumière. Émergeant de la clôture, les combles à la Mansart, traités en ardoise naturelle et éclairés de lucarnes surmontées de frontons, offrent une grande habitabilité.

**LES COMBLES  
À LA MANSART\*,  
ÉCLAIRÉS  
DE LUCARNES  
SURMONTÉES  
DE FRONTONS,  
OFFRE UNE  
GRANDE  
HABITABILITÉ**



# MAISON STYLE CHAUMIÈRE



Si le toit en chaume surmonté par un faitage végétalisé d'iris et de joubarbes assimile ces maisons des années 1970 à des chaumières, elles ne respectent cependant pas les caractéristiques morphologiques contraignantes de cet habitat traditionnel, la longère, dont la forme rectangulaire longue et étroite impose une distribution en enfilade avec des ouvertures peu nombreuses et de taille limitée. Pour répondre aux "modes d'habiter" d'aujourd'hui, elles arborent au contraire de grands volumes complexes et parfois chahutés avec de larges ouvertures. Ces habitations à connotation rurale se sont implantées sur de grandes parcelles du plateau des Bulins, qui rappellent le passé agricole du Val des Cottes.

**CES HABITATIONS  
SE SONT  
IMPLANTÉES  
SUR DE GRANDES  
PARCELLES DU  
PLATEAU DES  
BULINS**



## MAISON DE STYLE NORD AMÉRICAIN



Afin de répondre aux préoccupations environnementales et énergétiques, il a fallu attendre la fin du XX<sup>e</sup> siècle pour que les maisons à ossature bois, d'inspiration Nord Américaine ou Scandinave, se développent en France. Elles offrent avec leurs toitures à deux pentes une volumétrie classique. L'emploi du bois permet une grande liberté dans l'écriture architecturale et une mise en couleur inhabituelle et audacieuse des façades. Cette dualité inscrit ces maisons à la jonction de Tradition et Modernité.

**L'EMPLOI DU BOIS  
PERMET UNE  
GRANDE LIBERTÉ  
DANS L'ÉCRITURE  
ARCHITECTURALE  
ET UNE MISE  
EN COULEUR  
INHABITUELLE  
ET AUDACIEUSE  
DES FAÇADES**





## LES MAISONS MODERNES À TRAVERS LES ÉPOQUES

Maison **des années 30**, Maison **des années 60**,  
Maison du **XXI<sup>e</sup> siècle**

Insérées dans les interstices des maisons de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle du quartier Saint-André, certaines maisons des années 1930, 1960 et du XXI<sup>e</sup> siècle reprennent le courant architectural du Mouvement Moderne. Caractérisé par l'utilisation de matériaux nouveaux (verre, béton) et par la mise en exergue de formes à géométries simples dépourvues d'ornementations gratuites des courants Eclectique et Art-Nouveau, le Mouvement Moderne prône à la fois une architecture sobre et fonctionnelle. Chacune de ces maisons représente à son époque un style contemporain en réelle rupture avec les architectures des courants antérieurs.

De plus, compte tenu de leur simplicité d'expression et de leur intemporalité architecturale, certaines maisons du quartier rejettent toute affiliation géographique et culturelle.



## MAISON DES ANNÉES 1930



Peu représentées dans le quartier Saint-André, ces maisons, contrairement à l'architecture traditionnelle, privilégient toujours des formes simples et géométriques. Plus ou moins imposantes, (à simple rez-de-chaussée ou à étage), leurs architectures s'écrivent soit avec une toiture terrasse soit avec une toiture monopente.

Leurs façades sont recouvertes d'un enduit monochrome et s'accompagnent de larges ouvertures pour permettre à la lumière de pénétrer largement tel que l'exprime le Mouvement Moderne.

La clôture maçonnée s'inscrit dans la même logique d'écriture architecturale. Elle se compose de larges piliers reliés par un soubassement plein et une tubulure horizontale.

**LEURS  
ARCHITECTURES  
S'ÉCRIVENT  
SOIT AVEC UNE  
TOITURE  
TERRASSE  
SOIT AVEC  
UNE TOITURE  
MONOPENTE**

# MAISON DES ANNÉES 1960



Avec un habillage de façade en brique ou en pierre et une volumétrie simple surmontée d'une toiture terrasse ou monopente, ces maisons modernistes et emblématiques des années 1960 sont sous-représentées dans ce quartier. Bien que peu valorisées dans l'imaginaire collectif, elles doivent être protégées comme témoin d'une époque. Le rez-de-chaussée ancré au niveau du sol, abrite des espaces de service alors que le premier étage en "lévitation" sert d'espace de vie où de grandes baies vitrées s'ouvrent sur une loggia en porte-à-faux.

**LE REZ-DE-CHAUSSÉE ANCRÉ AU NIVEAU DU SOL ABRITE DES ESPACES DE SERVICE ALORS QUE LE PREMIER ÉTAGE EN "LÉVITATION" SERT D'ESPACE DE VIE**



## MAISON DU XXI<sup>E</sup> SIÈCLE



Provenant de divisions de parcelles, elles s'implantent soit sur des terrains au relief accusé, soit dans les interstices aux contraintes multiples. À travers leurs percements aléatoires et en fonction des vues et des orientations, elles cherchent toujours à tirer profit de l'ensoleillement et du paysage.

Dans une logique d'économie d'énergie, le plus fréquemment, elles procèdent à une isolation par l'extérieur. Souvent sombre, cette vêtue\* est destinée à favoriser une bonne intégration paysagère. Le traitement des façades et des clôtures réalisé dans une logique d'ensemble garantit une homogénéité architecturale.

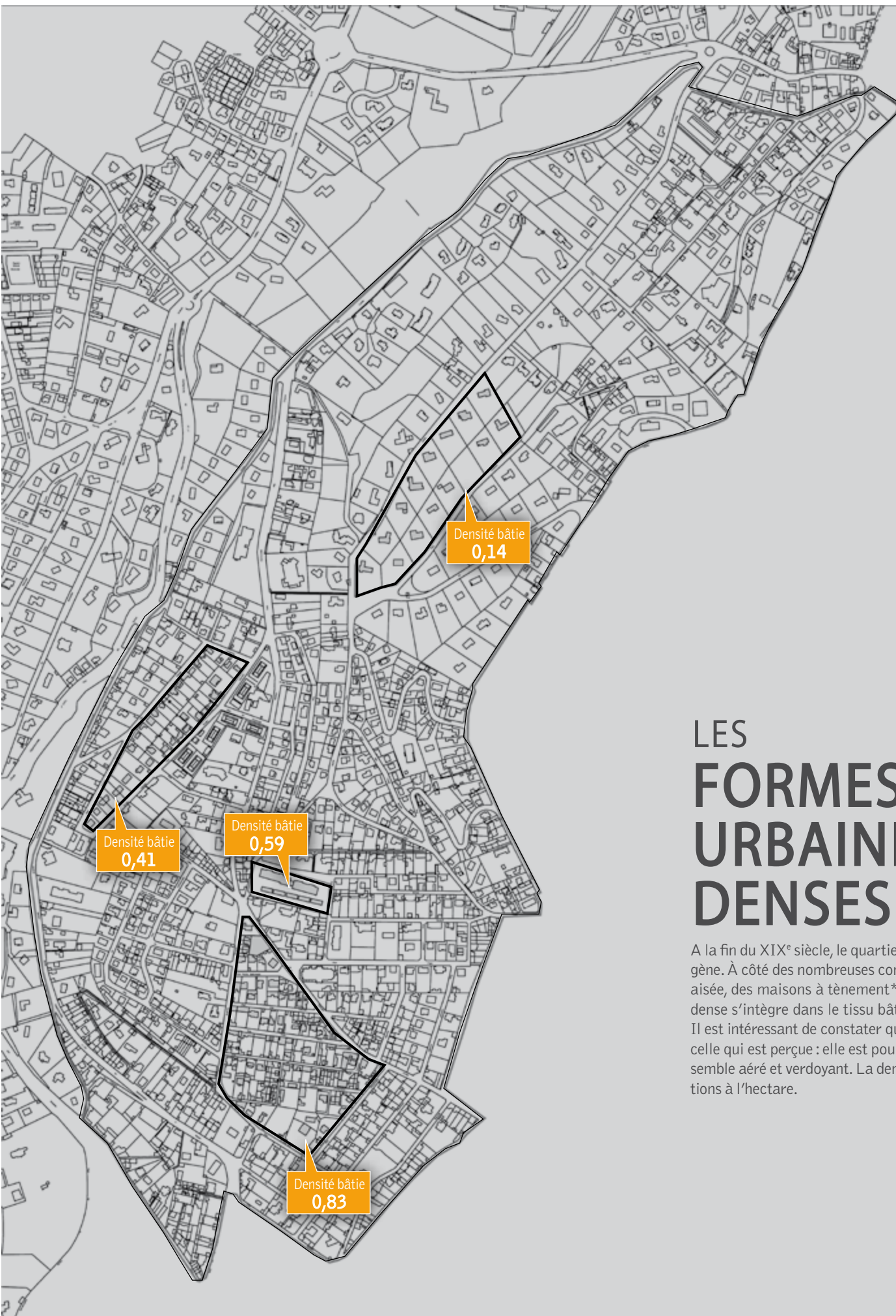
Contrairement aux maisons pavillonnaires, ces constructions réalisées par des architectes sont aujourd'hui représentatives d'un courant architectural contemporain qui s'inscrit dans le patrimoine de demain.

**REPRÉSENTATIVES D'UN COURANT ARCHITECTURAL CONTEMPORAIN QUI S'INSCRIRA DANS LE PATRIMOINE DE DEMAIN**



## LES FORMES URBAINES DENSES

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le quartier Saint-André a connu une urbanisation rapide et homogène. À côté des nombreuses constructions de maisons individuelles pour une population aisée, des maisons à tènement\* ou jumelées ont été édifiées. Cette forme urbaine plus dense s'intègre dans le tissu bâti de manière subtile au gré des disponibilités foncières. Il est intéressant de constater que la perception de la densité réelle est très différente de celle qui est perçue : elle est pourtant de 83 habitations par hectare, alors que le secteur semble aéré et verdoyant. La densité du quartier des Bulins est quant à elle de 14 habitations à l'hectare.



# MAISONS JUMELÉES



Le quartier Saint-André abrite un certain nombre de maisons jumelées qui s'affirment telle une maison de maître, rappelant les caractéristiques urbaines et typologiques du quartier. Ces maisons gardent encore leur homogénéité architecturale qu'il est primordial de conserver. Construites d'un seul tenant et par un même propriétaire, elles affichent une homogénéité architecturale.



Dans une logique de densité urbaine, quelques maisons se sont construites au coup par coup et par des propriétaires différents : elles exposent leurs diversités architecturales. Elles ont choisi de s'implanter suivant une orientation préférentielle Nord-Sud créant un front bâti sur l'espace public et dégagant des jardins bien orientés plus largement dimensionnés.



## LES PRÉCONISATIONS ARCHITECTURALES

La qualité et la diversité typologique des maisons composent une vitrine architecturale remarquable qui doit être globalement préservée. Les nouvelles constructions doivent relever ce défi patrimonial en s'inscrivant audacieusement, chacune dans leur époque. La pression foncière induit aussi une nouvelle densification du quartier. Que les extensions soient de facture traditionnelle ou contemporaine, elles ne doivent pas rompre l'équilibre et la logique du bâti d'origine. Au contraire, elles doivent instaurer un dialogue avec l'existant pour garantir la pérennité de la nouvelle entité.

# L'ASPECT DES FAÇADES

## ■ MATÉRIAUX, COULEURS, ENDUITS ET REJOINTOIEMENT

Lorsqu'une réhabilitation du bâti est entreprise, il est essentiel de préserver, autant que possible, les matériaux d'origine. En effet, ces maisons anciennes construites principalement en maçonnerie composite offrent, grâce à leurs caractéristiques techniques, un confort thermique avéré.

De plus, elles sont représentatives du patrimoine régional et symbolisent l'identité du quartier. Lors de travaux de rénovation, il faut éviter toutes interventions qui risqueraient de gommer leurs façades telles que la pose d'essentage\* ou d'enduit ciment. Au contraire, il sera vivement conseillé de rejointoyer les façades des constructions et les murs des clôtures avec du mortier de chaux qui, employé dès l'origine, permettait au mur de respirer tout en étant imperméable à l'eau de pluie.

Le ravalement de façade permet de faire ressortir les détails décoratifs tels que les modénatures\* et fresques des maisons de style Art nouveau.



## LES TOITURES

### ■ LES FORMES ET LES MATÉRIAUX DE COUVERTURE

Véritable panorama architectural, le quartier Saint-André offre une mosaïque de toitures composée d'ardoise naturelle, de tuiles plates, de chaume ou encore de zinc et dont les formes souvent complexes témoignent d'une richesse technique des différentes époques de construction.

### ■ LES OUVERTURES DE TOITURE

Les ouvertures de toiture toujours plus petites que les fenêtres des façades arborent de multiples formes suivant les typologies des constructions (lucarne "œil de bœuf", lucarne à jouées galbées...). Lors d'une réhabilitation, il est essentiel de conserver ces éléments de charpente. Lorsque de nouvelles ouvertures sont nécessaires, il faut respecter les caractéristiques de celles déjà existantes. Si parfois des châssis de toit sont envisageables, leur positionnement doit tenir compte de la composition et de l'ordonnement de la façade. De façon générale, ils doivent être disposés en alignement des fenêtres des étages inférieurs et à pose encastrée dans la couverture.

### ■ LES DÉTAILS DE TOITURE

Les toitures peuvent aussi être agrémentées de détails décoratifs tels que des épis de faîtage\*, lambrequins\*, rives ouvragées en zinc. L'ensemble de ces éléments reflète un savoir-faire artisanal et génère une qualité architecturale remarquable qu'il faut conserver.

### ■ LES CHEMINÉES

Si les cheminées étaient indispensables autrefois, leur usage plus limité aujourd'hui ne doit pas entraîner la démolition des souches qui distinguent les styles architecturaux et les époques de construction : certaines maisons de styles Arts and Crafts et Anglo-normand sont notamment reconnaissables à leurs hauts conduits en brique travaillés.

Concernant la polychromie de ces constructions, si une certaine liberté des couleurs peut être autorisée, une grande rigueur est demandée pour les maisons à tènement\* et les maisons jumelées qui présentent une continuité et une grande qualité architecturale.





## LES DÉTAILS ARCHITECTURAUX

### ■ LES PORTES

Mettant en valeur un savoir-faire artisanal, les portes en bois concourent, grâce à leurs formes et leurs matériaux, à la qualité architecturale des habitations. Élément unique marquant l'entrée, elles peuvent être peintes de couleur vive. À un ou deux vantaux, les portes sont soit à panneaux pleins surmontés d'une imposte\* laissant passer ponctuellement la lumière, soit plus largement vitrées et donc protégées par une grille en fonte ouvragée. Lors d'une réhabilitation, même thermique, il est important de les conserver.



### ■ LES ÉLÉMENTS DE FERMETURE

#### Les fenêtres

Tout comme les façades et les toitures, les fenêtres ont un rôle esthétique de premier ordre. Le charme de ces ouvertures souvent plus hautes que larges s'exprime au travers de leurs formes et des éléments menuisés qui les composent. Les fenêtres sont généralement accompagnées d'un garde-corps en ferronnerie, affirmant l'allure solennelle des maisons traditionnelles.



Dans le cadre d'une réhabilitation, les fenêtres seront de préférence réalisées à l'identique en bois, matériau isolant et durable. L'aluminium peut être aussi choisi pour affirmer un caractère plus contemporain et éviter la contrainte d'entretien. L'emploi du PVC est à éviter car l'épaisseur des profilés de ces menuiseries est le plus souvent inappropriée aux ouvertures peu larges du bâti ancien diminuant l'apport de lumière naturelle. Il s'agit également d'un matériau coûteux à recycler en fin de vie. Enfin, il est préconisé de respecter les formes originelles des linteaux\* des ouvertures et de conserver les divisions et la finesse du bois.

#### Les volets et persiennes

Les éléments d'occultation qui permettent de protéger les ouvertures de façade de la luminosité, de la chaleur, voire des effractions, sont disposés le plus souvent dans les ébrasements\* des fenêtres. Lors de rénovation, il est conseillé de ne pas les remplacer par des volets roulants. Lorsque leur pose est inévitable, il faudra de préférence mettre le coffret à l'intérieur pour ne pas modifier la proportion des fenêtres. Si cette disposition est impossible, le coffret extérieur doit être dissimulé derrière un lambrequin\*.

#### Autres éléments secondaires

Les éléments ouvragés tels que les garde-corps de balcons et des fenêtres, les soupiraux et les marquises\* de fer forgé, sont autant d'éléments décoratifs qui participent à l'élégance des maisons. De manière générale, les couleurs sombres sont préconisées afin de ne pas les mettre en concurrence avec les détails architecturaux des éléments bâtis.



# EXTENSIONS DES CONSTRUCTIONS

Certaines maisons de faibles volumes habitables ne correspondent plus aux exigences actuelles en terme de fonctionnalité. Elles s'agrandissent en procédant à une adjonction ou à une surélévation. Lorsque la maison présente une qualité architecturale certaine, le principal enjeu est de lui conserver son identité de manière à préserver le caractère d'origine.

Alors, deux options sont possibles : soit

l'extension reprend la typologie du bâti initial avec les formes et matériaux correspondants, soit l'extension permet de magnifier le bâti et de lui insuffler un nouveau caractère architectural.

Il faudra tenir compte des tonalités dominantes présentes dans le quartier pour le choix des matériaux et des couleurs. Les couleurs sombres et le bois naturel sont les garants d'une meilleure insertion.



Les extensions doivent respecter le règlement du Plan Local d'Urbanisme de Mont-Saint-Aignan qui cadre les règles d'implantation et de volumétrie avec une hauteur, une emprise au sol et une densité suivant le zonage du secteur urbain où elles se trouvent. Il donne également des éléments sur le traitement architectural qui sera apprécié par l'article 11 du PLU suivant l'insertion de l'extension dans son environnement. Procéder à une extension

est aussi l'occasion de respecter la performance thermique, sans altérer l'architecture initiale du bâti.

Les extensions couvertes par des toitures terrasses peuvent être végétalisées pour assurer plus de bien-être et de confort thermique au sein de l'habitat. De plus, composées d'un substrat drainant et plantées d'essences végétales grasses et de plantes herbacées, elles favorisent la régulation des eaux pluviales.

LES CLÔTURES



## LES CLÔTURES

Élément visible depuis le domaine public, la clôture établit un dialogue entre la maison et la rue par l'intermédiaire d'un mur, d'un muret ou d'une haie. Elle clôt un espace en donnant une intimité au jardin.

Dans le cœur du quartier Saint-André, lorsqu'elle est construite dans la même référence architecturale que la maison, elle devient un élément architectural à part entière.

A partir des années 1970, les procédures de lotissement du quartier des Bulins qui prônaient la recherche d'espace, de verdure et d'aération, ont conduit les aménageurs à préférer des haies champêtres aux murs de clôture.

# DIVERSITÉ DES CLÔTURES

## ■ CLÔTURES MAÇONNÉES

S'imposant dans le paysage, compte tenu de leurs matériaux et de leurs hauteurs, elles produisent des effets d'opacité et de transparence et invitent à découvrir les maisons plus ou moins dissimulées. De ce fait, elles s'inscrivent dans la trame urbaine tout en créant une ambiance paysagère particulière. Généralement en brique ou en brique et silex, ces murs bahut\* sont surmontés de grilles en fer forgé qui laissent transparaître la végétation. Ce linéaire maçonné est rythmé par des piliers qui accompagnent souvent les portails et les portillons.

Aujourd'hui, les terrains libres à la construction proviennent de divisions parcellaires qui génèrent un plus grand besoin de s'isoler. Dans les constructions contemporaines, cette exigence se matérialise par la réapparition de murs d'enceinte en béton ou en bois qui comme les maisons de la fin XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle, s'érigent dans une logique d'ensemble.

A contrario, lorsque le projet n'est pas réfléchi de façon globale, dans cette même quête de protection, on assiste à une recrudescence d'éléments stéréotypés qui dégradent l'homogénéité du quartier.



## ■ CLÔTURES VÉGÉTALES

Alternatives efficaces aux murs maçonnés, les haies permettent de créer une homogénéité sur la rue, évitant le morcellement des clôtures disparates. Qu'elles soient libres ou taillées, elles offrent une variété qui s'exprime dans les feuillages et les floraisons. Elles créent des continuités linéaires avec les murs maçonnés et animent le paysage de la rue en toute saison. Leur intérêt environnemental est un atout supplémentaire.

Les plantes grimpantes donnent de l'épaisseur aux clôtures ajourées, créent des effets de transparence et d'opacité ou cassent l'effet massif de certains murs disgracieux.



## LES PRÉCONISATIONS POUR LES CLÔTURES

Les clôtures assurent la connexion entre les propriétés privées et l'emprise publique. Véritable projet, l'édification d'une clôture doit respecter l'identité des lieux et chercher à préserver une harmonie d'ensemble. En bordure du domaine public, l'édification ou la modification de clôture est soumise à autorisation. Les aménagements de clôture sont réglementés par l'article 11 (aspect extérieur des constructions et aménagement des abords) du Plan Local d'Urbanisme de Mont-Saint-Aignan.

Des solutions existent pour concilier les exigences de protection et d'intimité avec la qualité du paysage urbain.



### ■ ENTREtenir UNE CLÔTURE ANCIENNE

L'entretien d'une clôture ancienne se réalise dans le respect des matériaux traditionnels (brique, brique et silex, bois) qui la composent. Le rejointoiement doit se faire avec du mortier de chaux en évitant l'emploi du ciment.

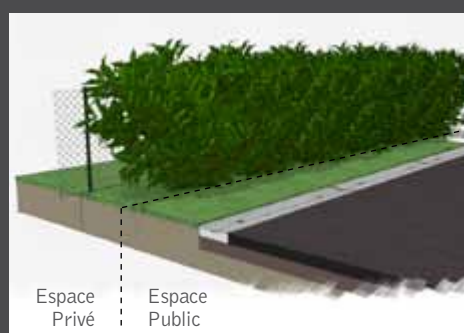
Pour prévenir toute altération des joints et déchaussement des briques et des silex, il faut libérer les murs maçonnés de l'emprise du lierre.

Souvent réalisées en fer forgé, les grilles demandent également un entretien régulier.

Elément de patrimoine, la clôture ancienne doit être inconditionnellement sauvegardée.

### ■ RECONSTITUER UN MUR DE CLÔTURE

Pour garder la cohérence du quartier, l'édification d'un mur de clôture peut s'avérer nécessaire. Pour assurer une continuité visible avec l'existant, il sera réalisé dans les mêmes matériaux et avec la même hauteur que ceux du quartier.



### ■ DONNER UNE PLACE AU VÉGÉTAL

Progressivement dans le quartier, des clôtures réalisées en panneaux de bois ou de PVC banalisent l'espace public. Pour allier protection et qualité du cadre de vie, dorénavant, les clôtures et panneaux de bois ne pourront être implantés qu'à l'arrière de haies vives constituées en limite de domaine public.



### ■ INTÉGRER LES BOÎTES ET COFFRETS EXTÉRIEURS

Les boîtes à lettres ainsi que les coffrets techniques de raccordement aux réseaux doivent être encastrés dans les clôtures maçonnées ou végétales, dans le portail ou dans les murs de la construction sans débordement sur la voie de desserte.



LE PAYSAGE VÉGÉTAL



## LE PAYSAGE VÉGÉTAL

Consciente de la valeur écologique et paysagère que représente ce patrimoine naturel, la commune souhaite maintenir et valoriser le cadre de vie de ses habitants.

Le quartier Saint-André offre un tissu végétal de grande qualité avec le bois des Bulins, les jardins des propriétés plus ou moins denses et les parcs accueillant de nombreux arbres remarquables.

Le végétal tend à se disséminer dans l'ensemble de la trame urbaine dégageant ainsi diverses ambiances paysagères qui structurent l'espace public.

# TYPOLOGIE DE JARDINS

## ■ PETITS JARDINS CLOS

Compte tenu de la densité au cœur du quartier Saint-André, les jardins sont de dimensions relativement restreintes. Selon la position des maisons sur les parcelles, deux situations apparaissent :

- Si la maison est alignée sur la rue, les jardins sont en cœur d'îlot et ne sont pas visibles depuis l'espace public.
- Si la maison est en retrait de la rue, le jardin s'ouvre sur l'espace public à travers des murets de briques et de silex. La succession de ces petits espaces, plantés d'espèces arbustives et arborescentes de petit développement, forme un maillage serré qui rythme la promenade et contribue à l'atmosphère du quartier. Débordant parfois de la clôture, le végétal est un élément prédominant qui accompagne la richesse des volumes architecturaux.

Les habitations sont mises en valeur par cette présence végétale qui forme un filtre avec la rue.

## ■ LES PARCS PAYSAGERS DE VILLAS

Quelques grandes demeures et leurs jardins relativement étendus parsèment le tissu dense du centre. Ces propriétés s'accompagnent souvent d'arbres remarquables d'essences locales comme des hêtres pourpres ou exotiques qui participent à l'ambiance végétale du lieu à la fois à l'échelle de la rue et à celle du quartier.

Quelques "folies" donnent également à ces parcs un caractère pittoresque. Des bosquets, permettant de créer des plans successifs vers l'intérieur de la parcelle, mettent en scène le jardin sur la rue tout en maintenant l'intimité des propriétaires. Dans un quartier où les petits jardins apportent des touches de végétation, les parcs constituent de véritables poumons verts qu'il faut préserver.



## ■ JARDINS DES BULINS

Dans la logique urbaine des années 1970, les jardins sont ceinturés par des haies d'essences exogènes opaques qui ne rendent pas perceptibles la maison souvent implantée en milieu de parcelle.

Dans ce secteur, les parcelles étant assez étendues, les arbres peuvent se développer librement et ainsi atteindre des tailles conséquentes créant une atmosphère arborée depuis l'espace public.

Ponctuellement, au cœur du noyau ancien de ce secteur, notamment le long de la sente des Bulins, là où l'habitat ancien a été conservé, des poiriers, des pommiers, des petits potagers, des haies bocagères accentuent l'ambiance champêtre de ce paysage rappelant le passé rural de ce territoire.

## ■ JARDINS CONTEMPORAINS

Parfois, des compositions plus contemporaines se démarquent dans le paysage urbain. L'histoire des jardins est marquée par des modes et à chaque époque correspondent des palettes végétales très spécifiques.

Le jardin étant le reflet des grands courants de pensée, les plantes deviennent porteuses de sens, de symboles et d'esthétique. C'est grâce aux découvertes successives de nouvelles espèces et au regain d'intérêt pour des essences déjà connues que le jardin construit son identité et élargit sa richesse végétale.

Ainsi bambous, graminées ornementales et fougères sont des plantes de prédilection du jardin contemporain. Ces végétaux entrent dans une composition qui repose sur un jeu de subtiles oppositions, entre le naturel et l'exotisme, entre le formel, le structuré et le foisonnement végétal. Ces jardins revêtent des situations diverses. Toutefois les plus visibles s'établissent sur des terrains pentus qui s'ouvrent sur l'espace public. Ils sont alors des vitrines et des lieux d'expressions pour leurs propriétaires.



## ■ UN LANGAGE VÉGÉTAL DIVERSIFIÉ

### Des plantes grimpantes qui révèlent ou qui masquent

Elles sont omniprésentes dans le quartier et forment une couverture végétale qui sublime les maisons. Ainsi, elles accompagnent les entrées, débordent le long des murs, apportent une certaine douceur aux arêtes anguleuses des garages et masquent des éléments bâtis disgracieux. La vigne vierge, les glycines ainsi que le chèvrefeuille sont des essences qui agrémentent le bâti par leurs couleurs, leurs feuillages ou la fragrance de leurs fleurs.

Intimement liées à l'architecture, les plantes grimpantes viennent ajouter à la structure urbaine une temporalité liée au rythme des saisons.

### Des plantes herbacées qui gagnent les interstices

Des failles dans les murs ou de petites anfractuosités entre le trottoir et la maison sont des interstices dans lesquels nombre de plantes vivaces et annuelles se développent.

Elles sont souvent spontanées ou volontairement plantées par des habitants qui s'approprient un fragment de l'espace public pour donner de la couleur et une part d'éphémère à ce paysage bien organisé. La chélidoine, la valériane rouge ou les roses trémières agrémentent certaines rues du quartier et participent à une diversité nécessaire dans la ville.

## ■ ÉVOLUTION ET ENJEUX

### Le tissu végétal du quartier Saint-André présente divers atouts et fonctions.

Compte tenu du fort dénivelé topographique dans lequel s'insère le quartier Saint-André et la commune de Mont-Saint-Aignan dans son ensemble, la végétation stabilise les sols en limitant les épisodes d'éboulement, de ruissellement et d'inondation.

Le végétal contribue aussi au maintien de la biodiversité. Les corridors écologiques (bois, parc, jardin, haie) sont essentiels à la faune et flore locales. Ils constituent une réserve de nourriture, un lieu de passage, de reproduction et de protection. Leur préservation est de première importance. Tout comme l'architecture, le végétal représente un patrimoine à protéger et à valoriser. Source d'identité urbaine, il dessine, *in fine*, le paysage du quartier et contribue à la naissance d'un cadre de vie de qualité.



Sujet à la pression de l'urbanisation croissante (déboisement, déplantation), le végétal doit maintenir sa place dans l'espace urbain.

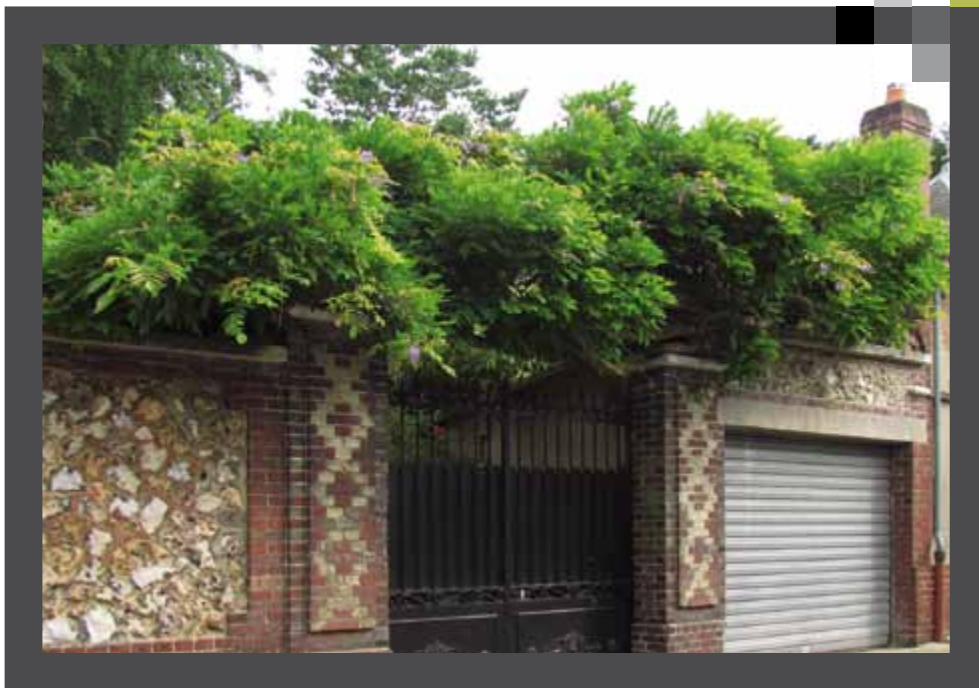
Il est actuellement fragilisé par le développement des opérations immobilières denses et par l'évolution des besoins des habitants qui ont recours à des extensions de leur construction.



LES PRÉCONISATIONS POUR LE VÉGÉTAL



LES  
**PRÉCONISATIONS**  
**POUR LE VÉGÉTAL**



## ■ CONSERVER LA VÉGÉTATION EXISTANTE

Bien que l'ombre portée par la végétation sur les maisons et le recueil des feuilles dans les gouttières apportent des désagréments, le végétal offre un apport de fraîcheur, un écran de protection en été et une qualité paysagère. Avant de construire, il est important de recenser les espèces végétales et florales présentes sur le parcellaire et de les préserver. En cas d'impossibilité, des plantations compensatrices seront demandées.

## ■ PRATIQUER UN ENTRETIEN ADAPTÉ DES ARBRES

### Préserver le système racinaire

Les arbres anciens ne s'adaptent pas bien aux transformations et agressions urbaines. Le "collet", base du tronc, ne doit pas faire l'objet d'un remblaiement des abords. Les travaux de débroussaillage et de tonte doivent s'exécuter avec attention pour ne pas le blesser.

Il faut éviter le piétinement, le stationnement de véhicules et tout autre tassement du sol à proximité des racines afin de ne pas les asphyxier. Il faut mettre en œuvre des mesures particulières pour préserver au mieux la santé des arbres lors de travaux de terrassement ou d'ouverture de tranchées.

### limiter les élagages et les tailles

Toute taille est une agression qui fragilise l'arbre. Cependant, de nombreuses raisons peuvent conduire à tailler un arbre (sécurité, voisinage, ombre...). Pour que ces interventions ne soient pas néfastes au bon équilibre de l'arbre et respectent son esthétique et son développement, il faut bannir l'élagage sévère et pratiquer la taille douce

### Les bonnes pratiques à adopter

- pratiquer l'élagage en hiver en évitant les périodes de neige ou de gel.
- sectionner les branches entremêlées ou se faisant concurrence dans la cime.
- éviter de couper les branches dont le diamètre est supérieur à 8 cm, sauf en cas de danger.
- éviter de dénaturer la silhouette de l'arbre (ex : coupe de la cime des arbres et en particulier des bouleaux...)
- recouvrir d'un enduit cicatrisant. Il permet de limiter la propagation de maladies et de parasites.

### Renouveler la végétation existante en insérant le végétal partout

Patrimoine vivant, le végétal doit être renouvelé en fin de vie afin de maintenir un paysage urbain de qualité. Certains critères de choix sont à prendre en compte avant la plantation:

- **L'emplacement** : choisir l'essence en fonction de l'espace disponible à maturité (position par rapport à l'habitation, aux bâtiments annexes, aux réseaux, aux arbres existants ...)

- **La gestion future** : anticiper la gestion qui sera pratiquée. Un arbre en port libre est moins contraignant qu'un arbre taillé

qui nécessite des interventions régulières. Pourtant, les formes taillées (en rideau, en marquise\* ...) permettant de contenir le volume des couronnes sont utiles si la place manque. Pour garantir le bon état physiologique de l'arbre, les travaux de taille doivent être très réguliers (annuels ou bisannuels). Cette taille d'entretien est à distinguer de la taille de formation, destinée à former l'architecture générale des jeunes arbres durant leur croissance. Elle permet d'adapter leur forme à la situation de terrain. Contrairement aux élagages drastiques, ces tailles, qui se font sur des branches fines, ne sont pas néfastes.

- **L'essence** : choisir une essence adaptée aux critères d'encombrement et de gestion préalablement définis et correspondant aux critères esthétiques (port, hauteur, feuillage, floraison, fructification, écorce ...)

- **La diversité** : préserver la variété du patrimoine végétal par la plantation d'essences locales (houx, lilas, tilleuls ...), de fruitiers (pommiers, poiriers, cerisiers ...) et d'essences moins communes (arbre aux quarante écus, paulownia, lilas des Indes ...) voire exotiques (palmiers, eucalyptus ...) ou de grimpantes quand l'espace est très réduit.

Ces choix préalables sont déterminants pour le devenir des jeunes arbres. Leur développement futur ne doit pas engendrer de gêne, sinon ceux-ci risqueraient, à terme, d'être élagués ou abattus. Dès la plantation, il faut donner aux jeunes sujets la possibilité de devenir les arbres remarquables de demain.



## LEXIQUE

- BOW-WINDOWS** Fenêtre disposée en saillie par rapport au nu d'une façade.
- CHÉNEAU** Petit canal réalisé à la base des combles servant à recueillir l'eau de pluie et à la diriger vers un tuyau de descente.
- COMBLES À LA MANSART** Comble dont chaque versant est formé de deux pans, dont les pentes sont différentes, permettant de rendre plus habitable une surface au sol.
- ÉPIS DE FAÏTAGES OU POINÇON** Pièce ornementale placée aux extrémités d'un faitage de toiture
- ESSENTAGE** Revêtement, réalisé avec différents matériaux, servant à habiller un mur extérieur.
- IMPOSTE** Partie supérieure indépendante fixe ou ouvrante d'une porte ou d'une fenêtre.
- LAMBREQUIN** Bandeau d'ornement en bois ou en tôle ajourée qui est disposé devant les chéneaux\*, les marquises\* ou enrouleurs de jalousie pour les masquer à la vue.
- LINTEAU** Élément d'un seul tenant situé au-dessus de l'ouverture, qui ferme le haut d'une baie et soutient la maçonnerie reportant la charge sur les poteaux.
- LUCARNE** Fenêtre éclairant les combles surmontée d'une toiture à croupe
- MARQUISE** Auvent vitré disposé au-dessus d'une porte d'entrée, d'un perron pour servir d'abri contre la pluie
- MODÉNATURE** Proportion et disposition de l'ensemble des éléments qui caractérisent une façade.
- MUR BAHUT** Mur bas qui porte une grille de clôture.
- TALWEGS** Ligne qui rejoint les points les plus bas d'une vallée.
- TÈNEMENT** Ensemble de maisons accolées.
- VÊTURE** Système d'isolation de façade fixé sur l'extérieur du mur.

## COORDONNÉES

### MAIRIE DE MONT-SAINT-AIGNAN

59, rue Louis Pasteur - BP 128  
76134 Mont-Saint-Aignan CEDEX  
Tél. 02 35 14 30 00 - Fax : 02 35 14 30 90  
www.montsaintaignan.fr

### C.A.U.E

(CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME  
ET D'ENVIRONNEMENT DE LA SEINE-MARITIME)

Tél : 02 35 72 94 50  
www.caue76.org - caue@caue76.org

### STAP

(SERVICE TERRITORIAL DE L'ARCHITECTURE  
ET DU PATRIMOINE DE LA SEINE-MARITIME)

Tél : (33) 02 32 10 70 70 - Fax : (33) 02 35 72 51 38  
stap.seine-maritime@culture.gouv.fr

## DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

En amont de vos projets de rénovation, d'extension ou de construction, sollicitez l'architecte de la Ville pour obtenir des conseils en architecture et une lecture approfondie des outils d'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme et règlements du Code Civil). Les services de la mairie vous indiqueront les démarches administratives à suivre.

### LA DÉCLARATION PRÉALABLE ET LE PERMIS DE CONSTRUIRE

#### Permis de construire

Un permis de construire est exigé pour toute nouvelle construction de plus de 20m<sup>2</sup> de surface de plancher ou d'emprise au sol. Lors du dépôt de dossier, le recours à l'architecte est obligatoire si le demandeur est une personne morale et/ou si la construction dépasse 170m<sup>2</sup> (extension et existant inclus). Son délai d'instruction varie de 2 à 3 mois. Le délai peut être modifié lorsque certaines consultations s'avèrent nécessaires (Architectes des bâtiments de France, commission de sécurité...).

#### Déclarations préalables

Certains travaux sont soumis à déclaration :

- toute modification de l'aspect extérieur d'une construction déjà existante (ravalement ou façade)
- la construction d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol comprise entre 5 et 20 m<sup>2</sup>,
- la création d'une piscine de 10 à 100 m<sup>2</sup>,
- le changement de destination d'un local sans travaux,
- la modification ou la création d'une clôture en bordure du domaine public,
- la pose de panneaux solaires.

Cas particuliers : les travaux sur les constructions existantes créant une surface de plancher ou une emprise au sol comprises entre 20 et 40 m<sup>2</sup> peuvent être soumis soit à une déclaration préalable, soit à un permis de construire (travaux ayant pour effet de porter la surface ou l'emprise au sol au-delà de 170m<sup>2</sup>)

## LE CAHIER DE RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES ET PAYSAGÈRES

Cet outil est mis à disposition de chaque personne qui désire réaliser des travaux de réhabilitation, d'entretien ou de construction.

Pour chaque projet, il faut tenir compte du contexte, environnement proche ou lointain, et de l'architecture du secteur.

Chaque nouveau projet, comme toute intervention sur un site existant, a des répercussions sur le paysage urbain. Réaliser une extension, un ravalement, modifier des percements, poser une clôture ou planter un arbre sont des actes qui doivent valoriser l'environnement bâti et paysager.

Ce cahier de recommandations architecturales et paysagères vous aidera pour la réussite de votre projet.

### VILLE DE MONT-SAINT-AIGNAN

59, rue Louis Pasteur - BP 128  
76134 Mont-Saint-Aignan CEDEX  
Tél. 02 35 14 30 00 - Fax : 02 35 14 30 90  
[www.montsaintaignan.fr](http://www.montsaintaignan.fr)

### CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT DE LA SEINE-MARITIME

Tél : 02 35 72 94 50 - Courriel : [caue@caue76.org](mailto:caue@caue76.org) - [www.caue76.org](http://www.caue76.org)  
[www.facebook.com/CAUE-de-la-Seine-Maritime](https://www.facebook.com/CAUE-de-la-Seine-Maritime)